

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/902

Attribution d'une subvention à l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes - Année 2015

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

<b>SEANCE DU 16 MARS 2015</b>
-------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/902 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION  
MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPEENS LYON  
RHONE-ALPES - ANNEE 2015 (DIRECTION DES  
RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Maison de l'Europe et des Européens de Lyon Rhône-Alpes, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a été créée en 2011 et son siège social est situé 242 rue Duguesclin dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Cette association a pour vocation d'informer le plus largement possible les citoyens sur les objectifs, le fonctionnement et les activités des institutions européennes. L'Association contribue également à diffuser les valeurs européennes inscrites dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne adoptée en décembre 2000 et qui se compose de 6 grands fondements : Dignité, Liberté, Egalité, Solidarité, Citoyenneté, Justice.

La Maison de l'Europe et des Européens représente aujourd'hui d'une part, un centre de ressources et d'informations sur le fonctionnement des décisions des institutions européennes et d'autre part, un collectif d'associations ouvert, permettant de développer et de co-organiser des projets à destination d'un large public pour sensibiliser aux enjeux du projet européen, évoquant son histoire, ses valeurs fondatrices, ses opportunités et ses perspectives.

L'Association détient le label officiel de la Commission européenne « Europe Direct » et anime les questions européennes sur le territoire de la Ville de Lyon, de la Métropole de Lyon et la Région Rhône-Alpes autour de 2 grands axes :

1) La programmation annuelle du centre d'information « Europe Direct » propose les activités suivantes :

- L'accueil et l'information du public où les particuliers, les associations, les collectivités reçoivent une réponse personnalisée sur des sujets tels que la mobilité, les outils pédagogiques, les droits des citoyens, les financements européens. En 2014, la Maison de l'Europe et des européens a accueilli 552 visites dans ses locaux.

- La diffusion permanente de documentation gratuite émanant des institutions européennes.

- L'animation d'un site internet de médias sociaux afin de diffuser l'information sur les activités du centre et les questions européennes. L'Association comptabilise en 2014 plus de 100 000 visites sur ces réseaux sociaux.

- La rédaction de bulletins d'information réguliers sur les politiques communautaires.

- Des interventions en milieu scolaire en lien avec l'Académie de Lyon : en 2014, 2 400 élèves (écoles primaires, lycées, BTS, Conseils municipaux des jeunes) ont été sensibilisés aux questions européennes.

- Des journées thématiques ou d'actualités telles que l'audition et la présentation des nouveaux eurodéputés en Rhône-Alpes élus en mai 2014. En partenariat avec l'INSA de Lyon et des associations telles que Jeunes Européens de Lyon, Mouvement Européen Lyon/Rhône, Pacte Civique, la Maison de l'Europe et des européens a organisé en décembre 2014 un débat ouvert aux députés européens qui a attiré plus de 200 personnes sur le campus de l'INSA de Lyon.

2) La programmation d'initiatives participant au développement de la citoyenneté européenne qui propose :

- Un lieu permanent au siège de l'association pour accueillir et soutenir les associations d'amitiés franco-communautaires, les associations de jeunes européens (Jeunes Européens de Lyon, Parlement européen des jeunes, comités de jumelages) et participera à des projets et des dynamiques mis en place par ces associations partenaires.

- L'organisation annuelle d'environ 10 conférences apolitiques sur des sujets tels que « Le traité transatlantique de libre échange entre l'Union européenne et les Etats-Unis », « Les relations Europe/Orient-Méditerranée », « Le changement climatique : quelle position européenne lors de la conférence de Paris en 2015 ».

- La participation à des événements soutenus par la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, tels que les Journées de l'économie JECO (première participation en novembre 2014), les fêtes consulaires, la semaine de la solidarité etc.

Et plus particulièrement en 2015 :

- L'organisation de la journée de l'Europe qui se déroulera le 9 mai sur la place Guichard en partenariat avec la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, les associations de quartier et un certain nombre de consulats des pays membres de l'Union européenne.

- L'organisation de deux voyages d'études dans les capitales qui assurent la présidence de l'Union européenne, Rome et Luxembourg.

- Le lancement d'un partenariat avec l'Association Europ'Art qui travaille sur l'histoire de l'art et du patrimoine ainsi que l'Association « culture et humanisme » pour élargir l'offre d'animations et de conférences.

- Dans sa volonté d'ouverture européenne, la Maison de l'Europe et des européens a tissé des liens avec la Maison de l'Europe de notre ville partenaire LEIPZIG et accueillera en avril / mai 2015 une jeune stagiaire de cette ville.

- Une exposition thématique, pour laquelle trois thèmes sont à l'étude « Programme Erasmus », « Europe au quotidien », « l'Europe des langues », en partenariat avec l'Association Unis-cités qui accueille chaque année quatre à cinq jeunes en services civiques volontaires. L'exposition sera destinée aux établissements scolaires et aux associations.

Les activités de l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes présentent un véritable intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles visent à sensibiliser les Lyonnais sur les enjeux de l'Union européenne et sur l'impact des directives européennes dans leur vie quotidienne. En outre, elles sont en majeure partie exercées sur le territoire lyonnais par une association dont le siège social est à Lyon. Les locaux du 3<sup>e</sup> arrondissement dans lesquelles l'Association s'est installée en 2013, ont permis par ailleurs à l'Association de bénéficier d'une réelle vitrine, d'un espace plus fonctionnel pour accueillir un public de plus en plus nombreux.

La Ville de Lyon propose de renouveler son soutien financier à l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes en allouant une subvention de 30 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2015 qui contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais aux opportunités offertes par l'Union européenne.

Vu les articles L.1611-4 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 30 000 € est allouée à l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes, sise 242 rue Dugesclin à Lyon 3<sup>e</sup>, sur un budget prévisionnel 2015 de 160.000 €, pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2015 qui contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais aux opportunités offertes par l'Union européenne.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Maison de l'Europe et des Européens Lyon Rhône-Alpes est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2015 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE